



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Diplomatie et rôle de la France dans le conflit en Libye

Question écrite n° 31831

Texte de la question

M. Sébastien Nadot interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la détérioration continue de la situation en Libye et les conséquences dramatiques pour les populations du pays. D'après un communiqué du bureau de Fayeze al-Sarraj, chef du gouvernement d'union nationale (GNA) libyen, M. le ministre a appelé à un cessez-le-feu et l'arrêt des « ingérences étrangères » en Libye, début juillet 2020. Quant à la situation tendue en Libye, M. le ministre aurait assuré, selon ce même communiqué, que « les efforts de la France visent à rétablir la stabilité en Libye ». À travers la relation que M. le ministre entretient personnellement de longue date avec le maréchal Haftar, commandant en chef de l'Armée nationale libyenne, et opposant direct à Fayeze al-Sarraj, la France est accusée d'un soutien partisan par les protagonistes aux conflits comme par la communauté internationale. Cette situation rend les prises de position françaises difficilement audibles et manquant de crédibilité. Pourtant la situation requiert des évolutions de manière urgente. Quel type d'efforts concrets fournit la France pour trouver une issue au conflit libyen ? Il lui demande aussi, compte tenu du passé récent des relations du pays avec certains protagonistes du conflit en Libye, si la France ne devrait pas œuvrer davantage au sein de l'Union européenne et des instances internationales plutôt que de faire cavalier seul, pour éviter un enlisement et une aggravation de la situation en Libye.

Texte de la réponse

A travers son appui constant à la médiation des Nations unies en Libye, la France œuvre, avec tous les Libyens, à promouvoir un avenir stable, unifié, et prospère pour leur pays. La France ne ménage pas ses efforts pour permettre la résolution politique globale de la crise libyenne. Dans cet esprit, tous les protagonistes du dossier libyen ont été reçus à plusieurs reprises à Paris. Nous avons réitéré la nécessité de travailler à une cessation rapide des hostilités dans le cadre des négociations du comité militaire mixte 5+5, de relancer le processus politique et de mettre un terme à toutes les ingérences étrangères en Libye. Ces efforts concrets pour trouver une solution à la crise s'inscrivent dans le cadre agréé lors de la conférence de Berlin du 19 janvier 2020, sous les auspices des Nations unies. A cette occasion, tous les participants se sont engagés à ne pas intervenir dans le conflit libyen. En Libye, la France ne choisit pas un camp contre l'autre. Elle a travaillé avec les acteurs de l'Ouest comme de l'Est lorsqu'il s'est agi de lutter contre Daech, et désormais, elle parle à tous pour parvenir à une solution politique. La France a également œuvré activement à renforcer l'unité européenne sur le dossier libyen, notamment en prenant l'initiative d'échanges très réguliers entre le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, ses homologues allemand et italien, et le Haut-représentant de l'Union européenne, M. Josep Borrell. Comme l'a toujours rappelé la France, seul un processus politique inclusif mené par les Libyens eux-mêmes sous les auspices des Nations unies peut mettre fin au conflit et apporter une paix durable. A cet égard, nous souhaitons qu'un nouveau représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies soit nommé rapidement.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Nadot](#)

Circonscription : Haute-Garonne (10^e circonscription) - Écologie Démocratie Solidarité

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31831

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [11 août 2020](#), page 5378

Réponse publiée au JO le : [20 octobre 2020](#), page 7317